



DREAL des Pays de la Loire

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

Animation de la déclinaison régionale

Rapport d'activités 2013 et bilan

Février 2014

Bouchemaine

Coordination LPO
Pays de la Loire



Préserver

Protéger

Eduquer



Gilles Martin ©



BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe

Animation de la déclinaison régionale Rapport d'activités et bilan *- Année 2013 -*

Février 2014

Coordination et rédaction

Benoît MARCHADOUR (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE




Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage



SOMMAIRE

Sommaire	3
Introduction	4
1 Animation de la déclinaison régionale	5
1.1 Comité de pilotage	5
1.2 Programme d'actions régionales.....	6
1.3 Autres actions	7
2 Actions mises en œuvre	8
2.1 Action 1 : actualiser la carte de répartition de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire 9	
2.2 Action 2 : étudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation dans les Pays de la Loire	9
2.3 Action 17 : réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules.....	9
2.4 Action 19 : éviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	10
2.5 Action 20 : créer des Havres de paix pour la Loutre d'Europe.....	11
2.6 Action 26 : Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres.....	11
2.7 Action 29 : Renforcer les coordinations régionales et nationales	11
Annexes.....	12

INTRODUCTION

L'année 2013 est la première année de mise en œuvre de la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire. En effet, cette déclinaison dite simplifiée a été validée par le CSRPN le 20 novembre 2012. La DREAL des Pays de la Loire a confié l'animation de cette déclinaison à la Coordination régionale LPO Pays de la Loire ainsi qu'à l'ONCFS, dans la continuité de la rédaction de la déclinaison réalisée par ces mêmes structures.

L'état des lieux dressés dans la déclinaison a permis de décliner 26 actions des 32 identifiées dans le plan national d'actions. Parmi ces actions, seules 7 actions figurent en priorité 1 complétées par 10 de priorité 2, 5 de priorité 3 et 4 non prioritaires. Ces actions doivent permettre de remplir les deux objectifs majeurs identifiés dans la région des Pays de la Loire :

- Limiter la mortalité due aux collisions routières notamment dans les départements fortement concernés (Vendée et Loire-Atlantique) mais également dans les secteurs en cours de recolonisation.
- Améliorer les connaissances sur la répartition de la Loutre d'Europe notamment dans les départements en cours de recolonisation (Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe).

Ce rapport vise ainsi à faire le bilan du travail mené dans le cadre de l'animation et dresse également un bilan non exhaustif des actions menées localement dans le cadre des différentes fiches de la déclinaison régionale.

De plus, il semble important de noter que l'animation régionale du plan a été rendu difficile en raison de l'incertitude liée aux crédits dédiés à ce travail. Alors que l'animation a débuté au début de l'année 2013 (après accord oral), le travail a été stoppé en cours d'année car l'obtention des crédits n'était plus certaine. Finalement, l'arrêt de subvention nous est parvenu au cours du mois de décembre.

1 Animation de la déclinaison régionale

L'animation de la déclinaison régionale concerne l'action 31 du plan. Les animateurs de la déclinaison régionale ont pour mission :

- d'assurer le lien avec la coordination nationale du PNA ;
- de centraliser les données et informations régionales ;
- d'animer les actions d'ampleur régionale ;
- de réaliser les bilans et d'animer les comités de pilotage en lien avec la DREAL ;
- de chercher des pistes de financements ;
- d'assurer le lien avec le coordinateur du groupe Loutre Pays de la Loire.

Une enveloppe de 7 000 € (DREAL Pays de la Loire) a été dédiée à cette animation et concerne la Coordination régionale LPO Pays de la Loire. L'ONCFS participe à cette animation par le biais de ses fonds propres.

Deux actions principales ont été réalisées au cours de cette année 2013 :

- organisation du comité de pilotage de lancement de la déclinaison ;
- montage d'un programme d'actions régionales multi-partenarial.

1.1 COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de lancement de la déclinaison régionale du plan national d'action en faveur de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire a eu lieu le 22 janvier 2013 à Nantes. Il a rassemblé 27 personnes qui ont pu assister et échanger sur les différents points de l'ordre du jour : présentation de la déclinaison régionale (état des lieux et actions), priorités pour 2013 et organisation régionale.

La présentation et le compte rendu de ce comité de pilotage figure en annexes 1 et 2 de ce rapport.

1.2 PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de certaines actions, le travail d'animation en 2013 a principalement concerné le montage d'un programme d'actions pluriannuel et multi-partenarial. Compte tenu des objectifs et des priorités de la déclinaison régionale, 2 actions ont été ciblées par ce programme :

- Amélioration des connaissances sur l'évolution de la répartition de la Loutre d'Europe dans les secteurs en cours de recolonisation ;
- Expertiser les ouvrages dans les secteurs en cours de recolonisation en vue de diminuer et d'anticiper la mortalité due aux collisions routière.

Une partie du premier semestre 2013 a ainsi été consacré à élaborer ce projet avec les différents acteurs concernés ainsi qu'à rechercher des financements. Une première ébauche du programme d'actions a été élaborée (méthodologies, temps par action et par bassin versant, etc.) puis soumise aux acteurs lors d'une réunion, le 25 juin 2013, afin de le partager, le compléter et le valider. Ensuite, de nombreux échanges ont permis d'affiner les estimations de coûts afin de répondre à l'appel à projet biodiversité du Conseil régional au début du mois de septembre. Suite à la validation de ce programme par la région, un autre dossier a été déposé à l'Agence de l'eau pour la première année du programme.

Au final, ce programme se déroulera sur 3 années, de 2014 à 2016. La zone d'étude concerne 9 bassins versants clefs dans la recolonisation des espèces :

- Le Layon, l'amont de l'Erdre et la Moine en Maine-et-Loire ;
- L'Huisne, l'amont de la Sarthe et le Sarthon en Sarthe ;
- L'Ernée, l'aval de la Mayenne et l'amont de la Sarthe et le Sarthon en Mayenne ;
- Le Don et l'amont de l'Erdre en Loire-Atlantique ;
- L'amont de la Sèvre Nantaise en Vendée.

Sur ces bassins versant, un suivi annuel des populations sera réalisé et l'ensemble des ouvrages feront l'objet d'une expertise afin d'identifier les points les plus dangereux pour la Loutre. Pour chacune des actions, des protocoles standardisés seront utilisés.

Ce programme d'actions est co-piloté par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire et la LPO Sarthe. Le budget des 3 années est de 131 780 € dont 60 680 € la première année. De nombreux partenaires sont associés à ce projet : CPIE vallée de la Sarthe et du Loir, Mayenne Nature Environnement, LPO Anjou, Groupe mammalogique breton, Bretagne Vivante, EDENN 44, la LPO Vendée et l'ONCFS.

1.3 AUTRES ACTIONS

Tout au long de l'année, l'animation du plan a également consisté à :

- répondre aux sollicitations de la coordination nationale (notamment le questionnaire de bilan) ;
- à échanger avec les correspondants SFEPM du groupe Loutre dans la région (Alain Texier et Didier Montfort) notamment pour préparer la constitution d'un groupe de collecteurs concernant la valorisation des cadavres de Loutre (réunion de janvier 2014).
- à échanger avec la DREAL.

2 Actions mises en œuvre

Au cours de l'année 2013, plusieurs actions ont été partiellement mises en œuvre que ce soit par le biais de l'animation régionale du plan que par des structures localement. Ce chapitre vise à énumérer l'état d'avancement des différentes actions de la déclinaison régionale. Compte tenu des incertitudes sur le financement de l'animation (cf. introduction), le suivi de l'ensemble des actions n'a été que partiel. Il est possible que certaines actions ne soient pas intégrées à ce bilan.

Le tableau ci-dessous répertorie les principales actions financées en 2013.

Financier	Projet financé	Montant
DREAL	Animation régionale du plan	7 000 €
Agence de l'eau Loire Bretagne	Recherche de la Loutre sur le bassin versant de l'Huisne (Sarthe)	10 237 €
Agence de l'eau Loire Bretagne	Suivis de la Loutre dans le département de la Mayenne	4 480 €
Nantes métropole dans le cadre de green capitale	Inventaires, animations, conférences, expo, etc. sur le territoire de Nantes métropole (GMB)	5 000 €
Nantes métropole	Expertises d'ouvrages dans la cadre de la TVB (GMB + BV + LPO + cabinet d'étude Xavière Hardy)	
Dir'Ouest + autofinancement	Diagnostic d'ouvrage en Mayenne	3 500 €
Dir'Ouest + autofinancement	1 journée formation des agents en Loire-Atlantique (GMB)	450 €
PNR Brière & Natura 2000	Connexions loutrologiques entre le bassin du Brivet et les grandes zones humides voisines : étude préliminaire 2010 – 2011(Ouest'Am)	
Natura 2000	Prospection sur la partie aval de la vallée du Narais en Sarthe (FR5200647) – CPIE vallées de la Sarthe et du Loir	

La suite de ce chapitre rend compte de l'état d'avancement des différentes actions déclinées en 2013 dans les Pays de la Loire.

2.1 ACTION 1 : ACTUALISER LA CARTE DE RÉPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Le territoire régional a fait l'objet de différentes prospections dans secteurs de présence de la Loutre d'Europe.

- Suivis de la population en Mayenne (Mayenne Nature Environnement) ;
- Suivis 2010-2011 entre les zones humides et le bassin du Brivet sur le territoire du PNR de Brière ; Ouest'Am, 2013 ;
- Prospection sur la partie amont de la Vallée du Narais en Sarthe (CPIE 72) ;
- Prospection Loutre Erdre Amont (44) secteur Riallé/Bonnoeuvre (FAE sous convention EDENN) ;
- Inventaires et suivis sur le territoire de l'agglomération nantaise (GMB) ;
- Prospections aléatoires dans le cadre de l'atlas des mammifères de Bretagne (GMB) ;
- Prospections aléatoires dans le cadre de l'atlas des mammifères de Vendée (Les Naturalistes vendéens) ;
- Prospections réalisées par les Services départementaux de l'ONCFS ;
- Prospections mammifères dans le nord-est du département de Maine-et-Loire. Résultats positifs et nouveau secteur pour l'espèce (LPO Anjou).

Les résultats de ces suivis seront intégrés à la nouvelle carte de répartition de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire prévue pour 2015.

2.2 ACTION 2 : ÉTUDIER LA PRÉSENCE DE LA LOUTRE D'EUROPE DANS LES SECTEURS EN PHASE DE RECOLONISATION DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Une étude sur la vallée de l'Huisne, menée par la LPO Sarthe, a débuté en 2013 et vise à améliorer les connaissances sur la répartition de la Loutre dans ce secteur en cours de recolonisation.

Le montage du programme d'actions régionales est intégré en partie à cette action 2 concernant l'amélioration des connaissances sur les fronts de colonisation.

2.3 ACTION 17 : RÉDUIRE LA MORTALITÉ DUE AUX COLLISIONS AVEC DES VÉHICULES

Quelques actions de sensibilisation/formation ont été réalisées en 2013 :

- 1 journée de sensibilisation/formation des agents de la Dir'Ouest en Loire-Atlantique (GMB) le 12 décembre à Nantes (15 personnes) ;
- 2 journées de sensibilisation/formation des agents de la Dir'Ouest en Maine-et-Loire (LPO Anjou) : le 2 juillet à Nantes (15 personnes) et le 15 mai à Cholet sur le terrain (6 personnes).

D'autres actions relatives aux ouvrages ont également été menées dans la région :

- Expertise d'ouvrage dans le cadre de l'étude des connexions loutrologiques entre le bassin du Brivet et les grandes zones humides voisines (Loire-Atlantique ; PNR Brière ; Ouest'Am) ;
- Expertise d'ouvrages dans le cadre de la TVB sur le territoire de Nantes métropole (GMB) ;
- Expertise d'ouvrages dans le département de la Mayenne sur les routes gérés par la Dir'Ouest (Mayenne Nature Environnement) ;
- Aménagement d'un ouvrage en Mayenne par le Conseil régional sur l'Aron (Mayenne Nature Environnement).



Aménagement d'un ouvrage sur l'Aron : avant travaux



Aménagement d'un ouvrage sur l'Aron : après travaux

Le montage du programme d'actions régionales est intégré en partie à cette action 17 concernant l'expertise des ouvrages.

2.4 ACTION 19 : ÉVITER LA MORTALITÉ ACCIDENTELLE LORS DES ACTIONS DE PIÉGEAGE OU DE CHASSE

L'arrêté ministériel du 12 avril 2012 concernant les pièges vulnérants et la présence de Loutre a été décliné à l'échelle départementale. Les arrêtés préfectoraux ont été signés en 2013 en Sarthe et en Mayenne et les démarches étaient encore en cours en Loire-Atlantique, Vendée et Maine-et-Loire.

L'administration (DDTs) a sollicité de nombreux partenaires dont l'ONCFS et les associations de protection de la nature afin d'identifier les territoires à prendre en compte grâce à l'intégration de nombreuses données naturalistes.

2.5 ACTION 20 : CRÉER DES HAVRES DE PAIX POUR LA LOUTRE D'EUROPE

Seul le Parc interrégional du Marais poitevin et le Groupe mammalogique breton décline actuellement cette action. En 2013, un havre de paix a été créé à Clisson par le biais du GMB. Il s'agit d'un site de 1 974 m² (150 m de berges) appartenant au Syndicat de bassin de la Sèvre Nantaise.

2.6 ACTION 26 : METTRE EN PLACE UN RÉSEAU POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES CADAVRES

Cette action a été lancée à la fin de l'année 2013 avec les correspondants régionaux Loutre de la SFEPM, l'ONCFS et ONIRIS afin de préparer la mise en œuvre effective du réseau pour l'année 2014.

2.7 ACTION 29 : RENFORCER LES COORDINATIONS RÉGIONALES ET NATIONALES

Actuellement, deux personnes jouent le rôle de correspondant régionaux Loutre pour le Société française d'étude et de protection des mammifères : Alain Texier et Didier Montfort. Alain Texier a participé au week-end national des correspondants régionaux SFEPM au cours de l'automne 2013. Cet investissement bénévole permet d'assurer un lien avec la SFEPM au niveau national et permet d'assurer une mise en œuvre régionale de certaines actions, en lien avec les animateurs du plan, notamment pour l'application du protocole de valorisation des cadavres de Loutre.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION FAITE LORS DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 22 JANVIER 2013

ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 22 JANVIER 2013

ANNEXE 3 : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE MONTAGE DU PROGRAMME D' ACTIONS
RÉGIONALES

Déclinaison simplifiée du Plan national d'actions Loutre en Pays de la Loire 2012 - 2015

1^{er} comité de pilotage

Nantes - Mardi 22 janvier 2013



PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. CONTEXTE NATIONAL

2. CONTEXTE DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE

3. ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL

Statut et répartition de l'espèce

Menaces et facteurs limitants

Actions réalisées

Impacts sur la pêche et l'aquaculture

4. ACTIONS DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE

Stratégie et actions

Actions de priorité 1

Actions de priorité 2 et 3

5. RETOUR DU PASSAGE EN CSRPN

1. Contexte national

Organisation et mise en œuvre

PNA rédigé en **2009** par la SFEPM sous l'égide de la DREAL Limousin

Coordonné par la **SFEPM** et mise en œuvre sur la **période 2010-2015**

Objectifs

Maintenir les populations existantes

Favoriser le retour de l'espèce sur son ancienne aire de distribution

Assurer les meilleurs conditions possibles de **cohabitation avec les activités humaines**

Actions

31 fiches actions ont été identifiées, regroupées au sein de 5 objectifs opérationnels, selon 3 domaines : étude, protection et communication.

Une espèce particulière pour un PNA

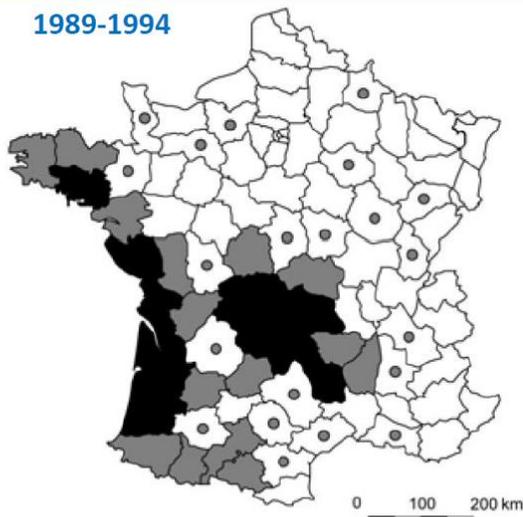
LC (préoccupation mineure) sur la liste rouge des mammifères de France

Espèce dont les **populations sont en augmentation**



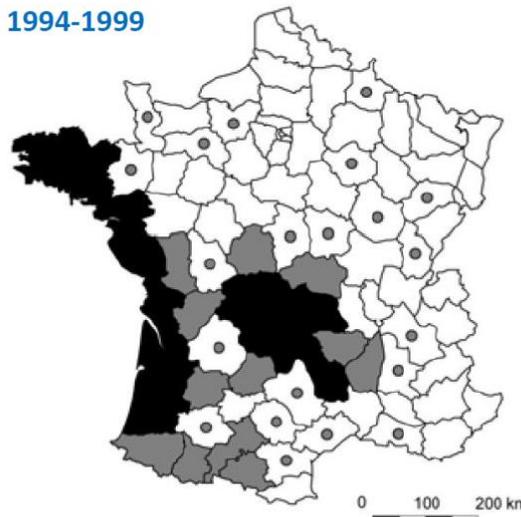
1. Contexte national

1989-1994



- Courant ou assez courant, parfois localisé
- Rare, occasionnel ou à confirmer
- Très rare et signalements isolés

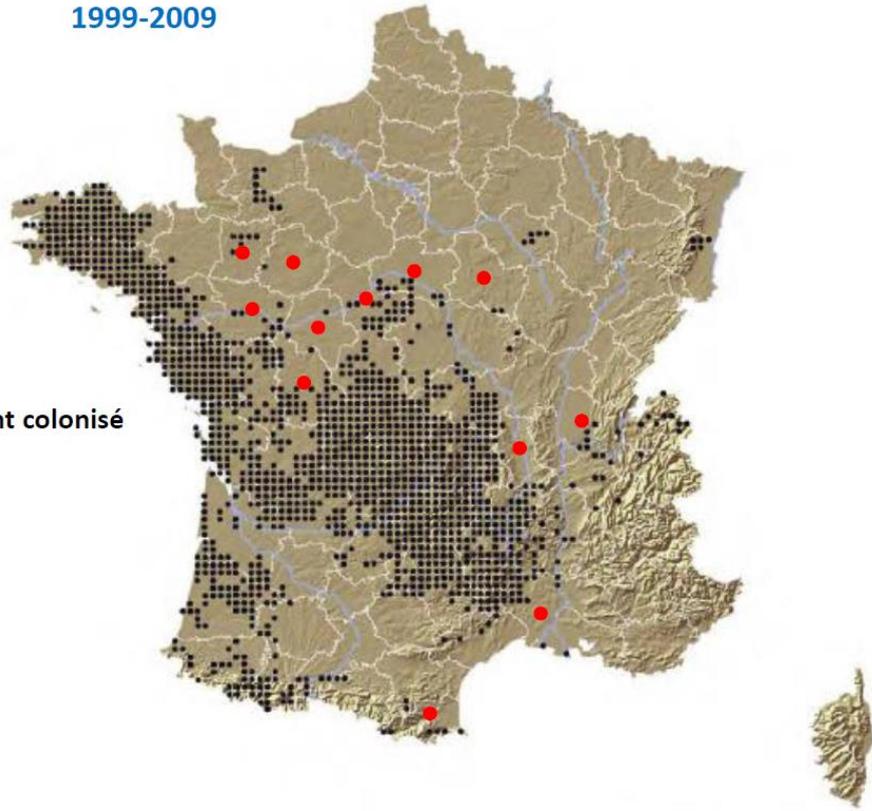
1994-1999



1. Contexte national

1999-2009

● Nouveau département colonisé



2. Déclinaison régionale

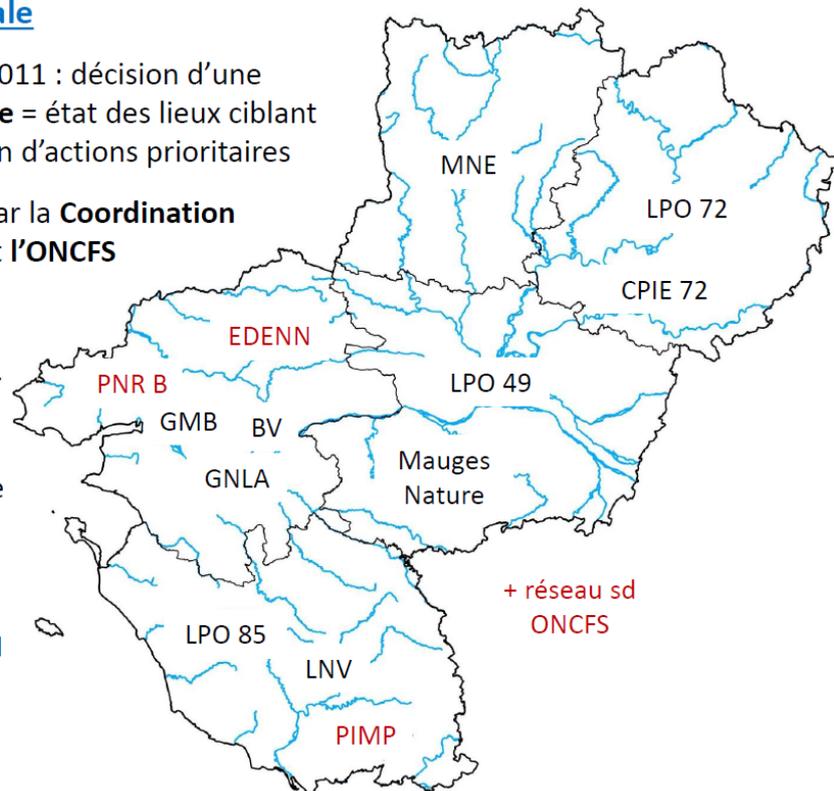
Démarche régionale

Réunion décembre 2011 : décision d'une **déclinaison simplifiée** = état des lieux ciblant l'essentiel et sélection d'actions prioritaires

Rédaction en 2012 par la **Coordination régionale LPO PDL et l'ONCFS**

Collaboration des principaux acteurs de terrain

Validée par le CSRPN le 20.11.2012



3. État des lieux en Pays de la Loire

Statut et responsabilité régionale

NT (quasi-menacée) dans la liste rouge des mammifères des Pays de la Loire

Identifiée comme **prioritaire** à la conservation (état des lieux de la faune)

Présence de plusieurs **bastions historiques** en Vendée et en Loire-Atlantique

Région clef pour la recolonisation de l'espèce

Répartition régionale

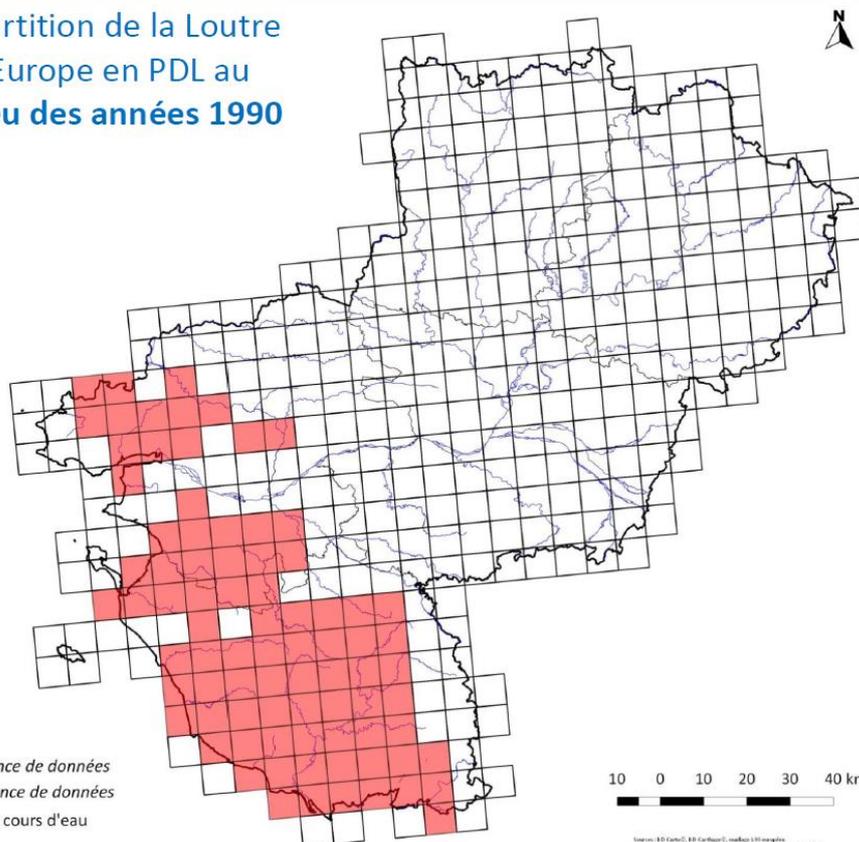
Depuis les années 1990, son **aire de répartition est en augmentation** traduisant une bonne dynamique des populations

De nombreuses découvertes et redécouvertes ont eu lieu ces 10 dernières années



3. État des lieux en Pays de la Loire

Répartition de la Loutre
d'Europe en PDL au
milieu des années 1990



3. État des lieux en Pays de la Loire

Principales menaces et facteurs limitants

MORTALITÉ ROUTIÈRE

Entre 2001 et 2010, **213 cadavres** notés principalement en Marais poitevin et en Brière. Record national !

AUTRES CAUSES DE MORTALITÉ

Engins de **pêche et tirs ou piégeages** : niveau de l'impact mal connu

CONNECTIVITÉ

Ruptures liées notamment aux **infrastructures de transport** ; problématique importante des têtes de bassin versant



Autres menaces répertoriées

DÉGRADATION DES MILIEUX

Assèchement des zones humides, calibrage de cours, gestion des ripisylves, etc.

RISQUES SANITAIRES

Espèce contaminée par de nombreux polluants (organochlorés, PCB, métaux lourds, etc.) mais impacts mal connus



3. État des lieux en Pays de la Loire

Amélioration des connaissances sur la répartition

LOIRE-ATLANTIQUE : dynamique de prospections sur Nantes, les vallées de l'Erdre et du Don

VENDÉE : état des lieux important en 2007 ; prospections régulières en Marais poitevin, plus ponctuelles ailleurs

MAINE-ET-LOIRE : prospections limitées à quelques bénévoles

MAYENNE : prospections annuelles depuis la redécouverte de l'espèce

SARTHE : prospections récentes sur le territoire du PNR Normandie Maine

Actions liées à la mortalité routière

VENDÉE ET LOIRE-ATLANTIQUE

Départements les plus dynamiques, notamment sur les territoires des Parcs avec nombreux aménagements. Diagnostic sur la vallée de l'Erdre et Marais breton

AUTRES DÉPARTEMENTS

Un site a fait l'objet d'aménagements en Mayenne



3. État des lieux en Pays de la Loire

Autres actions

Différents **outils de communication** : plaquette et poster sur la mortalité routière, affiches, etc.

Travail collaboratif sur les connaissances dans le cadre du Plan Loire grandeur nature (ONCFS)

Formation des gestionnaires de certains agents gestionnaires des routes en Vendée

Étude **écotoxicologique** en Marais poitevin

Études sur les **corridors écologiques** en Marais poitevin



4. Actions de la déclinaison régionale

Aspects généraux

Globalement, la Loutre semble bien acceptée par le monde de la pêche à l'échelle nationale

Existe tout de même une problématique pouvant être importante dans les bassins et étangs de pisciculture (notamment dans le Limousin)

2 rapports publiés à l'échelle nationale : Kuhn, 2011 et Raimond, 2012

Contexte régional

Problématique mal connue : **peu d'impacts ?**

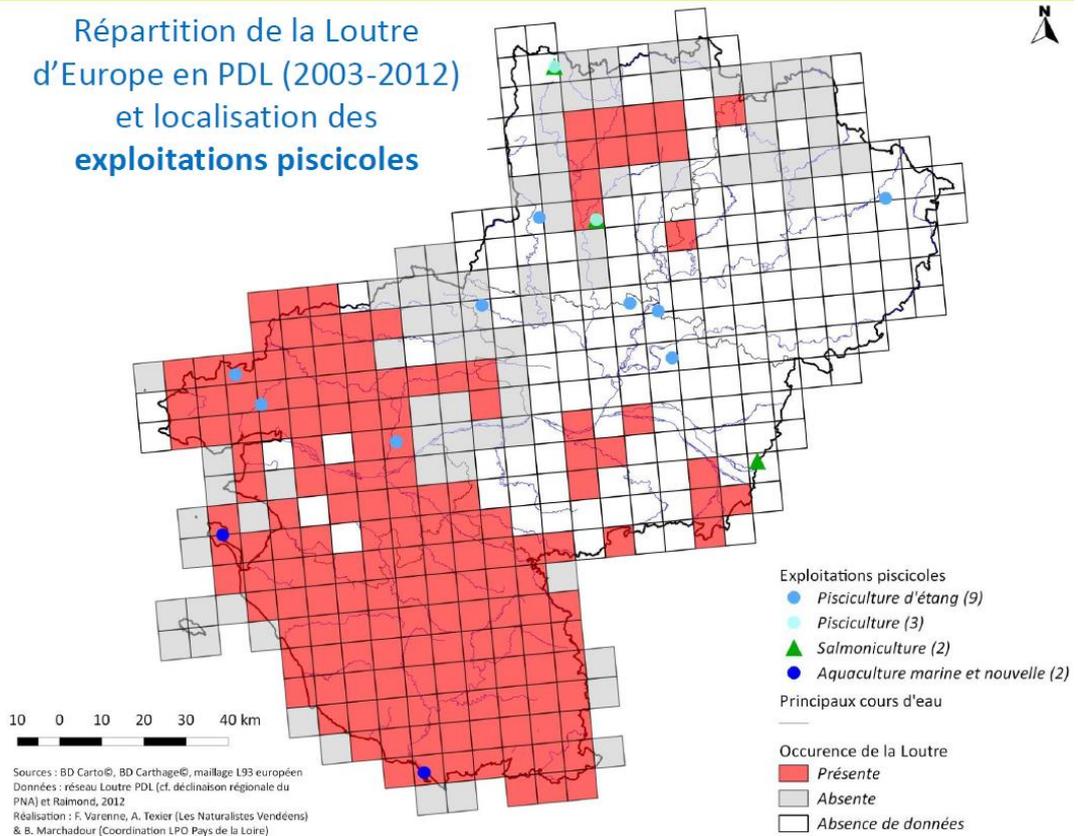
Seulement **14 exploitations déclarées** (6 dans l'aire de répartition), mais de **nombreux étangs utilisés** par des « amateurs » (504 ont une activités de pisciculture)

Un acteur régional, le **SMIDAP** : *Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture et de la pêche*



4. Actions de la déclinaison régionale

Répartition de la Loure d'Europe en PDL (2003-2012) et localisation des exploitations piscicoles



4. Actions de la déclinaison régionale

Stratégie de conservation régionale

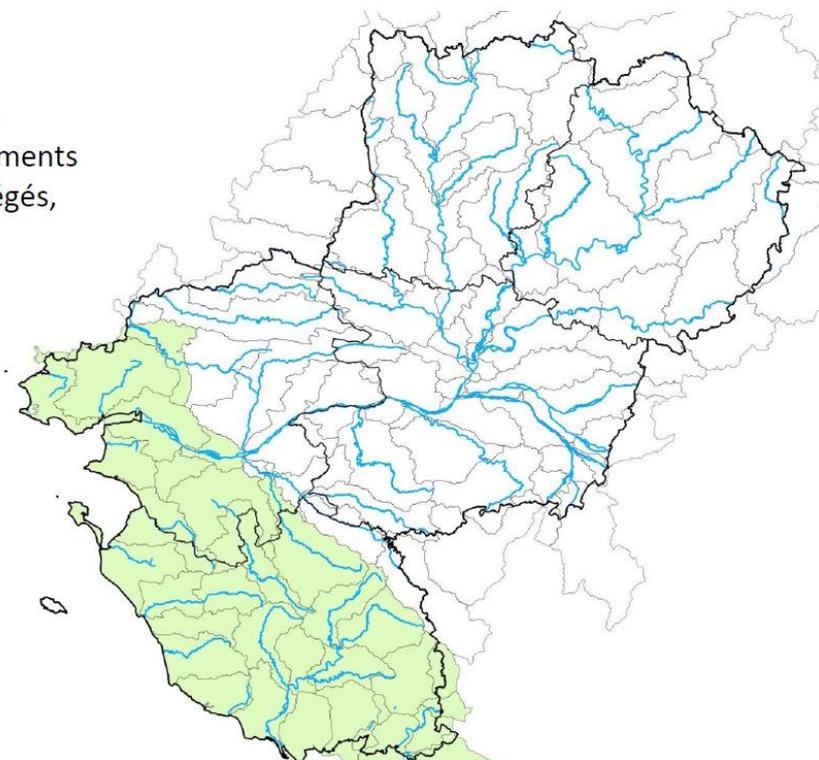
Étant donné l'historique des populations en PDL, 2 stratégies se distinguent selon 2 secteurs



4. Actions de la déclinaison régionale

Bastion historique pour l'espèce, répartition relativement bien connue

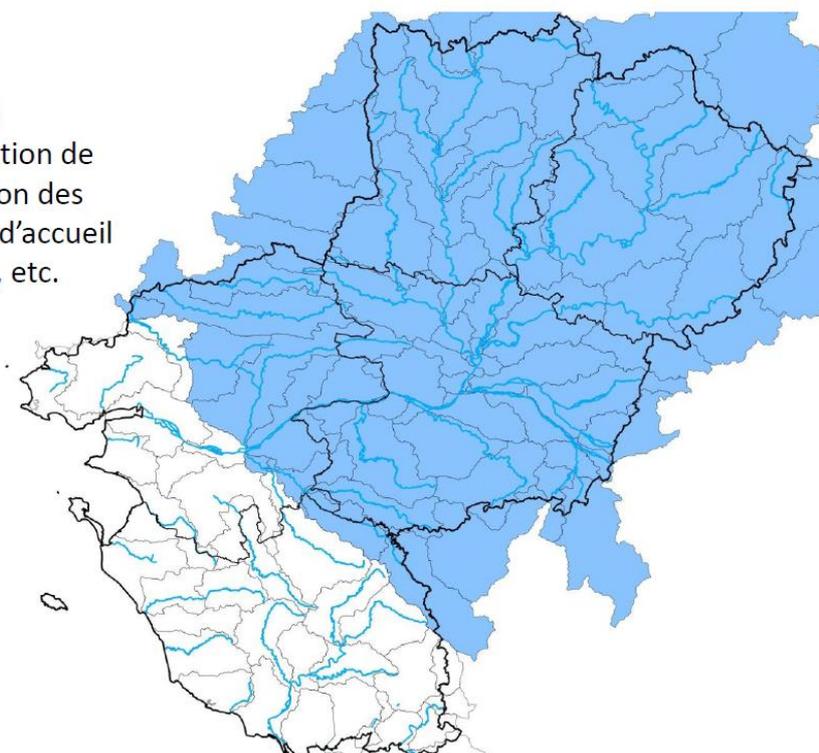
Stratégie ciblée sur la protection : aménagements d'ouvrages, sites protégés, corridors, etc.



4. Actions de la déclinaison régionale

Secteur en cours de recolonisation, manque de connaissances

Stratégie ciblée sur la connaissance : réalisation de prospections, formation des naturalistes, capacité d'accueil des milieux, corridors, etc.



4. Actions de la déclinaison régionale

Stratégie de conservation régionale

Étant donné l'historique des populations en PDL, 2 stratégies se distinguent selon le secteur

Hiérarchisation des actions

Sur les 31 fiches du PNA, 26 concernent la région Pays de la Loire et **22** sont déclinées pour être mises en œuvre.

Hiérarchisation réalisée lors de la réunion de décembre 2011 puis lors du CSRPN de novembre 2012

Elles sont classées selon 3 domaines (étude, protection et communication) et **3 niveaux de priorité**



4. Actions de la déclinaison régionale

Actions de priorité 1

1. Actualiser la **carte de répartition régionale**
2. **Prospections** sur les secteurs en phase de recolonisation

14. Mise en place de **corridors** écologiques
17. **Réduire la mortalité** due aux collisions avec des véhicules

27. **Former** les partenaires et gestionnaires du plan
29. Favoriser l'existence du **groupe Loutre en PDL**
31. **Animer la déclinaison** du PNA en PDL



4. Actions de la déclinaison régionale

1. Actualiser la carte de répartition régionale

- **Structuration du réseau et organisation de la centralisation** : niveau départemental puis régional
- **Orientation des prospections**
- Carte réalisée en 2012. **Nouvelle carte à prévoir en 2015**

Action régionale pilotée par l'animateur du plan et le coordinateur du groupe Loure

Budget réactualisation 2015 = 1 400 €
(400 € pour centralisation et 1 000 € pour les acteurs locaux)

2. Prospections sur les secteurs en phase de recolonisation

- **Identifier les mailles prioritaires**
- **Organiser les prospections** selon une méthode standardisée

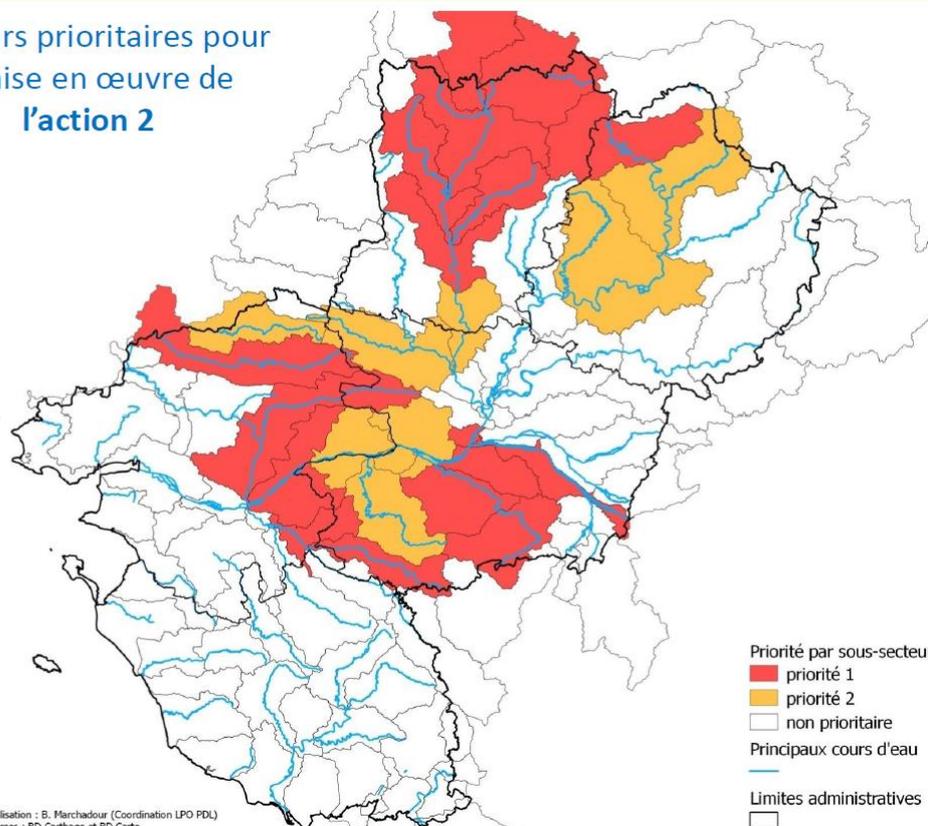
Coordination par l'animateur du plan et mise en œuvre par les acteurs locaux

Budget coordination = 400 € ; budget prospection = 400 € par maille (dépend niveau d'implication bénévole)



4. Actions de la déclinaison régionale

Secteurs prioritaires pour
la mise en œuvre de
l'action 2



Réalisation : B. Marchadour (Coordination LPO PDL)
Sources : BD Carthage et BD Cartho



4. Actions de la déclinaison régionale

14. Mise en place de corridors écologiques

- Identifier et hiérarchiser les corridors (action 6 : échelle nationale)
- Définir un programme d'actions par secteur (lien SRCE, SCOT et PLU)
- Mettre en œuvre le programme d'actions

Identification, hiérarchisation et programme d'action par l'animateur du plan et mise en œuvre par les acteurs locaux

Budget programme d'action = 10 000 € ; budget mise en œuvre locale : dépendra du programme d'actions

17. Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules

- Centraliser les données de mortalité : niveaux départemental et régional
- Identifier les infrastructures prioritaires et multiplier le nombre d'aménagements : points noirs et expertises locales
- Information des gestionnaires et bureaux d'études : diffusion de documents ; échanges locaux entre référence environnementale et service route CG

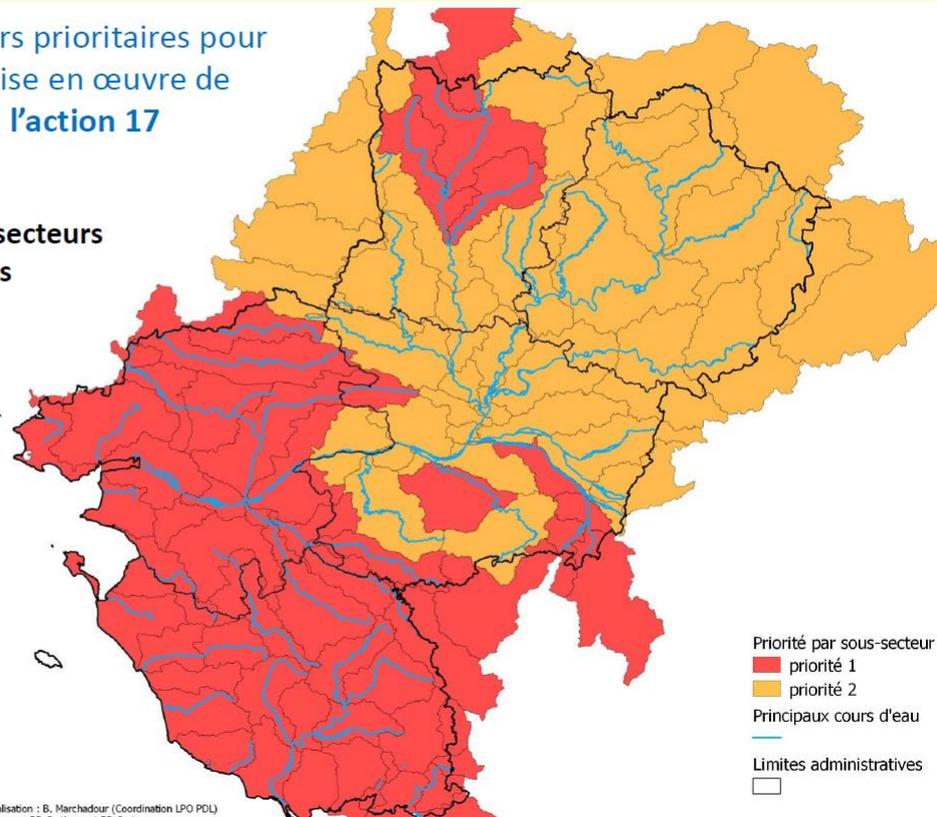
Budget centralisation et information = entre 800 et 1 200 € par an ; budget mise en œuvre locale = environ 6 000 € (hiérarchisation de base) ; expertise locale plus onéreuse



4. Actions de la déclinaison régionale

Secteurs prioritaires pour
la mise en œuvre de
l'action 17

Il n'y a pas de secteurs
non prioritaires



Réalisation : B. Marchadour (Coordination LPO PDL)
Sources : BD Carthage et BD Cartho

4. Actions de la déclinaison régionale

27. Former les partenaires et gestionnaires du plan

- **Informers les partenaires de l'existence du plan**
- **Étoffer le réseau de personnes compétentes** sur le terrain : organisation de formations par les structures locales

Budget information = enveloppe animation du plan ; budget formation = 1 500 € la formation

29. Favoriser l'existence d'un groupe Loutre en PDL

- **Favoriser la circulation de l'information**
- **Échanges** entre les personnes et structures travaillant sur la Loutre. Assurer le lien avec la **coordination/animation du PNA**

Personne ou structure autre qu'animateur du PNA. En lien avec la SFPEM

Actuellement : LNV (A. Texier) et D. Montfort



4. Actions de la déclinaison régionale

31. Animer la déclinaison du PNA en PDL

Animer un réseau de partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre les actions :

- Lien coordination nationale PNA
- Centralisation des données et informations
- Animation d'action d'ampleur régionale
- Réalisation des bilans et animation copil...

Pour le moment, LPO PDL & ONCFS

Budget animation 2013 = 4 000 €/an



4. Actions de la déclinaison régionale

Actions de priorité 2

6. Déterminer le **potentiel d'accueil** par secteur géographique (réalisé par MNHN, lien avec action 14)
12. Consolider le réseau de **sites protégés ou gérés** et améliorer son efficacité en PDI
Lien avec SCAP et autres politiques (RNR, ENS, etc.)
13. Transmission **des documents pour la prise de la Loutre** dans les études d'impact: ou d'incidences
2 docs : prise en compte de la Loutre dans études impacts/incidences ; réglementation et procédures de dérogation
18. Éviter la **mortalité** liée aux engins de **pêche**
Plaquette à l'échelle nationale
19. Éviter la **mortalité** liée aux actions de **piégeage** ou de **chasse**
Réalisation de formations
20. Créer des **havres de paix**
Animation au niveau local



4. Actions de la déclinaison régionale

Actions de priorité 2 (suite)

21. Développer des **outils de sensibilisation** et des **programmes d'éducation**
État des lieux et besoins
26. Mettre en place **un réseau de collecte** et valorisation des **cadavres**
Lien avec réunion nationale. Identification des personnes souhaitant réaliser des prélèvements génétiques (oreille)
28. Assurer une **assistance technique**
Réseau d'experts (action 1, 2 et 17)



4. Actions de la déclinaison régionale

Actions de priorité 3

4. Participer à l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par **analyse génétique**
7. Étudier d'éventuelles relations entre la répartition de la **Loutre** d'Europe en PDL et les données disponibles sur les **polluants**
8. Assurer une veille quant à l'impact de la **Loutre dans les étangs de pisciculture** en Pays de la Loire
11. Évaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre dans les **politiques publiques**
22. Veiller à une bonne cohabitation entre **la Loutre et les activités de loisirs** en PDL



5. Retour du passage en CSRPN

Avis favorable avec intégration de quelques modifications :

- Action 4, en priorité 3 en raison des interrogations sur l'origine des populations mayennaises
- Action 17, nécessité d'assurer un lien pérenne (type convention) entre référence environnementale et service « routes » de chaque département (lien A28) ; réalisation d'une cartographie des ouvrages potentiellement dangereux
- Action 19 : former les ONG et autres acteurs aux modalités sélectives de piégeage
- Action 25 : non prioritaire à priorité 2

D'autre part, le CSRPN insiste sur :

- L'importance de l'appropriation par l'état et les collectivités des actions 11 à 15 (politiques publiques, espaces protégés, corridors, etc.) ;
- Ouvrages refaits en site N2000 sans réalisation d'études au préalable ;
- Problématique Loutre et pisciculture qui ne doit pas être négligée en PDL (notamment sur le littoral)
- L'intégration d'autres sp à certaines actions : notamment Campagnol amphibie et Castor d'Europe



Objectifs et actions prioritaires pour 2013

Objectifs

Communiquer autour de la déclinaison régionale

Structurer le réseau

Monter un programme régional d'actions avec les principaux acteurs

Actions prioritaires en 2013

ACTION 1

Poursuivre les inventaires et suivis

Structurer le réseau départemental : 1 structure référente/dpt

ACTION 2

Identifier les mailles prioritaires dans les secteurs de recolonisation

Valider la méthodologie préconisée

Poursuivre les inventaires

ACTION 14

À définir selon les résultats du travail réalisé à l'échelle nationale (action 6)



Objectifs et actions prioritaires pour 2013

Actions prioritaires en 2013 (suite)

ACTION 17

Structurer le réseau départemental : 1 structure référente/dpt

Informier, renforcer voire créer des liens avec les gestionnaires des routes

Identifier les secteurs devant faire l'objet d'expertises

ACTION 27

Identifier les besoins de formation naturaliste dans chaque département

ACTION 29

Formaliser le groupe Loure SFPEM ? (par ex., réaliser une rencontre en amont du we national ?)

ACTION 31

Animer le plan : structuration des réseaux, informations, programme d'actions, etc.

Action 6 (potentiel d'accueil), **Action 31** (études d'impacts et d'incidences), **Action 25** (rencontre SMIDAP), **Action 26** (réseau cadavre)



ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 22 JANVIER 2013

Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe Déclinaison régionale 2012 - 2015

Comité de pilotage régional des Pays de la Loire du 22/01/2013

Compte-rendu

Benoît Marchadour (LPO), Jean-Christophe Brun (ONCFS) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

Présents :

Prénom et Nom	Organisme	email
Marek Banasiak	CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir	mbanasiak.cpie72@ouvaton.org
François-Marie Bouton	LPO 72	Francois-marie.bouton@lpo.fr
Jean-François Bretaud	CETE Ouest	Jean-Francois.Bretaud@developpement-durable.gouv.fr
Jean-Christophe Brun	ONCFS	Jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr
Alain Chalopin	Fédération régionale des Chasseurs des Pays de la Loire	frc-paysdelaloire@wanadoo.fr
Nicolas Chenaval	GMB	nicolas.chenaval@gmb.asso.fr
Philippe Della Valle	Cap Atlantique	philippe.dellavalle@cap-atlantique.fr
Daniel Devanne	DDTM 85	daniel.devanne@vendee.gouv.fr
Laurence Diviller	DDTM 44	laurence.diviller@loire-atlantique.gouv.fr
Émilie Général	Corela	emilie.general@corela.org
Ghislain Ginoux	DDTM 44	ghislain.ginoux-defermon@loire-atlantique.gouv.fr
Tiphaine Heugas	CPIE Loire & Mauges	t-heugas@paysdesmauges.fr
Arnaud Le Nevé	Dréal PDL	arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr
Karine Limanton	CG 72	karine.limanton@cg72.fr
Jean-Luc Maisonneuve	Syndicat mixte EDENN	edenn.natura@wanadoo.fr
Benoît Marchadour	LPO régionale	benoit.marchadour@lpo.fr
Charles Martin	Bretagne Vivante – SEPNE	charles.martin@bretagne-vivante.org
Benjamin Même-Lafond	LPÔ 49	saumur@lpo.fr
Didier Montfort		dmonfort@wanadoo.fr
Fabrice Normand	mission de préfiguration d'un CEN en Pays-de-la-Loire	mission.cenpd@reseau-cen.org
Christophe Oswald	DDT 49	christophe.oswald@maine-et-loire.gouv.fr
Vincent Pereira	Eiffage	vincent.pereira@eiffage.com
Magali Perrin	Mayenne Nature Environnement	mne.mperrin@orange.fr
Damien Simonnet	CG 44	damien.simonnet@loire-atlantique.fr
Alain Texier	Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais poitevin	a.texier@parc-marais-poitevin.fr
Pascal Trintignac	SMIDAP	pascal.trintignac@smidap.fr
François Varenne	LPO 85	francois.varenne@lpo.fr

Excusés : Christophe Bayou (ONCFS), Anthony Belletest (CG 72), Didier Bertin (CG 49), Patrick Blanchard (CRPF), Stéphane Boudy (Région PDL), Ludvine Boutroue (Région Pays-de-la-Loire), Maëlle Camus-Ginger (Cofiroute), Thierry Charlemagne (Cofiroute – Vinci Autoroute), Séverine Charrier (CG85), Bruno Cochet (ONF), Jean-Alexandre Dachery (Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique), Guillaume Delaunay (PNR Loire-Anjou-Touraine), Barbara Gérard (Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique), Henri Guillard (Dir Ouest), Jean-François Jamet (Dir. Ouest), Katell Kerdudo (Dir Ouest), Joseph Lahaye (CG85), Thibaut Larduinat (DDT 72), Benoît Le Gallot (ONBMA), Matthieu Marquet (PNR de Brière), Vincent Mouren (Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique), Yann Nicolas (Fédération Pêche 49), Étienne Ouvrard (Groupe chiroptère Pays-de-la-Loire), Léna Rabin (Forum des Marais Atlantiques), Eric Roirand (CG 85), Jean-Do Vignaut (Mauges-Nature)

Objectif du Copil

- 1- Réunir pour la première fois des acteurs régionaux concernés par l'espèce
- 2- Présenter la déclinaison du PNA et les principaux enjeux régionaux de conservation ;
- 3- Proposer des objectifs pour 2013 ;
- 4- Proposer un fonctionnement régional.

2. Présentation de la déclinaison régionale

La région Pays de la Loire a une forte responsabilité pour la conservation de l'espèce en France grâce à deux départements, la Loire-Atlantique et la Vendée qui constituent des bastions. La Brière notamment accueille une population importante de Loutre.

Depuis ces deux départements, l'espèce amorce une dynamique positive depuis 2003 environ et recolonise les départements voisins : Maine-et-Loire, Mayenne et même Sarthe avec quelques indices qui restent cependant à confirmer.

Principale menace : la mortalité routière ; 213 cadavres ont été recensés en Vendée et Loire-Atlantique entre 2001 et 2010.

Des actions d'amélioration de la connaissance et de conservation ont débuté ces dernières années :

- inventaires autour de Nantes et sur l'Erdre
- inventaires ponctuels en Vendée et dans le Maine-et-Loire
- prospections récentes en Mayenne et Sarthe
- aménagements de passages à faune dans le Marais poitevin pour réduire les collisions routières aux franchissements des cours d'eau.

En matière d'actions de conservation, un travail du PNA sur la région serait de mutualiser les demandes d'aménagements de route et de dresser la carte régionale des points noirs pour proposer une stratégie régionale d'intervention. Cette stratégie serait un outil de recherche de financements et de communication pour tous les acteurs du PNA.

Question posée : quelle est la raison du dynamisme observé depuis 2000 ?

Les causes précises ne sont pas connues mais plusieurs raisons peuvent interférer : dynamique forte des principaux noyaux encourageant la colonisation de nouveaux territoires, meilleures prospections dans certains secteurs, densification de certaines populations (augmentation des marquages de territoire)...

Intervention Smidap (P. Trintignac) concernant l'état des lieux de la pisciculture : il manque 1/3 des exploitations dans la déclinaison. Il y a 2 types de piscicultures :

- salmoniculture
- exploitation d'étangs : sites de stockage ou sites de production.

La région PDL est la quatrième région de production piscicole en France. Il y a 504 professionnels sur la région (sans compter les amateurs).

Les pisciculteurs ont déjà été échaudés par les Grands Cormorans. Donc il faut être prudent lorsque l'on parle de prédation.

Certains pisciculteurs piègent les ragondins et les rats musqués. Les étangs situés en tête de bassin peuvent être victimes de la prédation de la Loutre en été lorsque les ruisseaux sont à sec.

Il est convenu d'ajouter des modifications dans la déclinaison à partir d'éléments qui seront transmis par le SMIDAP.

Intervention GMB : un salmoniculteur bio est en dépôt de bilan en Centre Bretagne à cause de la prédation de la Loutre. Comment réagir vite lorsque cette prédation survient ? Mise en place d'un fonds ?

La SFPEPM missionne une personne (M. Raimond, ancien pisciculteur) pour aller voir les pisciculteurs qui rencontrent des problèmes et trouver des solutions.

Objectif du PNA en PDL à l'horizon 2015 : produire une nouvelle carte de répartition de l'espèce. Cela implique d'organiser la centralisation des données. Les échanges suivants montrent qu'il y a un travail important de centralisation à réaliser tant les producteurs de données peuvent être nombreux.

Intervention du CETE de l'ouest (qui travaille avec la Dir Ouest notamment) : 2 types d'actions :

- dans le cadre d'une étude de requalification environnementale de son réseau, la Dir Ouest a fait un relevé des collisions sur ses 1 500 km de voie (réseau Dir Ouest situé majoritairement en Bretagne). Elle a identifié 2 300 collisions sur les données à disposition depuis 2009, dont 1 500 géoréférencées. Entre autres actions en faveur de la biodiversité, le relevé des collisions va être structuré et pérennisé ;
- aménagement de passages à petites faunes : programme FIBRE en ria d'Étel (56) ;
- Dir Ouest et GMB ont prévu des formations à l'identification (hors 44).

Philippe Della Valle : pas de collecte auprès du CG44. Mettre en place un partenariat avec le CG.

Existe-t-il une fiche collision à destination des organismes constructeurs de route ?

Selon le GMB, cette fiche existe mais devrait être mise à jour.

Intervention de la DDTM 44 (Laurence Diviller) : comment prendre en compte la Loutre dans la construction des PLU et des SCOT ?

La mise en œuvre de la fiche action 11 permettra d'y répondre.

Prospection en 53 : rajouter Oudon (demande du CPIE)

Ajouter au Copil les acteurs des bassins versants : syndicats de rivières, syndicats de bassins versants.

La LPO 72 signale, via ERE, la présence de la Loutre sur le bassin de l'Huisme : intégration de passages à Loutre sur le chantier du TGV.

Vincent Pereira indique que dans le cadre de l'Observatoire du chantier de la ligne TGV, la Loutre fait partie des thèmes de suivi : suivi de la fonctionnalité des ouvrages.

Présentation de Magali Perrin (MNE) : la Loutre d'Europe et son installation en Mayenne

- espèce très bien adaptée au milieu aquatique : morphologie aérodynamique, moustaches sensibles aux vibrations émises par les poissons...
- a besoin d'un vaste territoire : 20-40 km de rivière pour les mâles, 5-20 pour les femelles
- population mayennaise concentrée sur l'Aron : environ 10 individus
- convention signée entre Dir Ouest et MNE en 2012 intégrant la formation des agents
- réflexions conjointes Eiffage – MNE pour l'aménagement d'ouvrages sur la voie TGV
- 1 point noir (3 collisions) neutralisé en mars 2012 avec CG53
- 3 autres ouvrages à problème identifiés avec Dir Ouest
- sur l'Oudon, un signalement de Loutre de la part d'un piéteur.

Présentation d'Alain Texier (PIMP) : observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin, pôle mammifères, la Loutre d'Europe

- protocole d'inventaire en révision
- la colonisation des affluents du Marais peut être longue. Il a fallu 6 ans pour conforter la présence de l'espèce sur 15 km de cours d'eau sur un affluent situé en Charente-Maritime ;
- la Loutre a emprunté des passes à poissons à Niort et recolonise les Deux-Sèvres
- traitement collisions routières (15-20 Loutres par an dans le Marais) en 3 étapes : 1 collecte d'infos, 2 sensibilisation, 3 neutralisation du point noir
- communication : 1 plaquette sur la mortalité routière de la Loutre + articles de presse à l'occasion des mortalités
- coût moyen d'un passage à Loutre = 10 000 €
- de 2004 à 2009, travail avec services routiers, depuis 2008 1 passage par an et contrôle de la fonctionnalité des anciens passages ;
- havre de paix : non gestion dans secteur embroussaillé, évitement de berge par les sentiers pédestres,
- analyse toxico en 2011 et 2012 : métaux lourds et pesticides mais en concentration non significative.

Présentation de Jean-Christophe Brun (ONCFS) : la réglementation en matière de piégeage

- arrêté ministériel nuisibles limité dans le temps et à renouveler,
- application variable d'une DDT à une autre : carte bien faite en Sarthe par exemple,
- travail collectif entre DDT, associations naturalistes et piégeurs

Intervention DDTM 44 : la DDTM a établi la liste des communes pour le Castor et la liste des cours d'eau pour la Loutre.

Carte Carmen du bassin de la Loire remise à jour par l'ONCFS chaque année pour le Castor, moins rapide pour la Loutre. <http://carmen.carmencarto.fr/38/loutre.map>

Intervention animateur Natura2000 Loire : quelle est la communication sur cet arrêté dans les communes traversées par la Loire ? 56 communes sont concernées sur le site Natura 2000.

Réponse ONCFS : pas de communication particulière dans l'immédiat

Présentation Alain Texier (bénévole SFPEM) : valorisation des spécimens de Loutre découverts morts

PDL est la première région de production de cadavres, d'où la mise en place d'un réseau de collecteurs. L'objectif serait de faire un prélèvement sur chaque Loutre selon un

protocole. Il faudrait quelques personnes par département à identifier.
Une réunion avec les personnes intéressées sera recherchée en 2013.

3- Objectifs pour 2013

Objectifs prioritaires en ce début de déclinaison régionale :

- améliorer les connaissances sur la répartition, notamment en secteur de recolonisation,
- intégrer les corridors écologiques pour l'espèce dans les outils de planification et d'aménagements,
- réduire la mortalité routière et dresser une cartographie des points noirs
- animer un groupe loutre sur la région.

4. Fonctionnement du PNA

Budget

Le budget de l'État est réduit à son strict minimum en 2013 : dotation de 2 500 € par an pour l'animation. La Dreal a un peu augmenté ce budget pour atteindre 7 000 €.

Sur les autres actions (études et travaux), la Dreal ne dispose d'aucun financement en 2013.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a été contactée pour prendre le relais grâce à la nouvelle possibilité qui lui est offerte dans le plan Agence-État 2013-2018 de financer des actions en faveur de la biodiversité liée aux zones humides.

Les deux actions d'inventaires proposées par MNE et la LPO72 pour un total de 16 800 € pourraient être cofinancées à 70% par l'Agence. Cette possibilité est en cours d'examen par l'Agence.

Fonctionnement annuel

L'animation de la déclinaison du PNA Loutre en PDL s'appuie sur un duo ONCFS – LPO régionale qui fonctionne bien.

Le Comité de pilotage est une réunion importante de l'organisation et de la mise en œuvre du PNA. Le Copil a pour rôle de faire le bilan de l'année écoulée et de proposer de nouveaux objectifs pour l'année à venir. Il est donc un outil d'aide à la décision pour les financeurs et les acteurs du plan qui peuvent se caler sur les décisions prises en Copil pour prendre leurs propres décisions.

Le Copil régional permet aussi de préparer la participation au Copil national. Il se tient une fois par an en novembre ou décembre. Les animateurs régionaux solliciteront les membres du Copil un peu avant celui-ci pour préparer le bilan de l'année écoulée.

Ce bilan fera l'objet d'un rapport, précisant également les objectifs pour l'année à venir et sur la durée restant du PNA.

La déclinaison et les présentations de ce Copil sont téléchargeables [ici](#).

ANNEXE 3 : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE MONTAGE DU PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES



Programme d'actions régionales en faveur de la Loutre

Compte rendu de la réunion du 25.06.2013

Bouchemaine

Étaient présents : François-Marie Bouton (LPO Sarthe), Nicolas Chenaal (GMB), Benjamin Mème-Lafond (LPO Anjou) et Alain Texier (PIMP-LNV).

Étaient excusés : Jean-Luc Maisonneuve (EDENN), Charles Martin (BV), Magali Perrin (MNE), Morgane Sineau (CPIE 72), François Varenne (LPO Vendée).

OBJECTIFS

Le but de ce programme est de mettre en œuvre, de façon coordonnée et concertée, deux actions prioritaires de la déclinaison régionale du PNA Loutre :

Action 2 : étudier la présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation.

Action 17 : réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules.

Ces actions seront principalement mise en œuvre dans les départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Loire-Atlantique. Le travail sous forme de programme régional permettra d'engager des actions d'envergure, de dynamiser le réseau, de partager les expériences et les protocoles appliqués.

ORGANISATION DU PROJET

La coordination technique du projet sera assurée par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire mais le maître d'ouvrage sera la LPO Sarthe. Une structure référente est identifiée par département en tant que prestataire :

- Maine-et-Loire = LPO Anjou
- Mayenne = MNE
- Sarthe = LPO Sarthe
- Vendée = LPO Vendée
- Loire-Atlantique = GMB

Dans chaque département, d'autres structures pourraient participer à la mise en œuvre de ces actions par le biais du prestataire identifié.

Étudier la présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation

Deux méthodes ont été présentées :

- La méthode UICN, préconisée dans le cadre du PNA, consiste à réaliser un passage par an sur 4 points d'une maille de 10 km x 10 km. 600 m de berges sont prospectées sur une seule rive depuis un pont (vers l'amont ou l'aval). Cette méthode permet principalement de définir une simple présence ou absence de la Loutre et n'est pas la mieux adaptée dans le cadre d'un suivi de l'évolution d'une population (notamment en phase de recolonisation).
- La « [méthode Chanin \(2003\)](#) » permet de suivre l'évolution d'une population sur une zone N2000. Elle prévoit un passage annuel pendant 5 ans sur au moins 60 points. Pour chaque point, ce sont seulement les abords des ouvrages qui sont prospectés (50 m de part et d'autre). Cette méthode a été appliquée par le GMB sur le bassin de l'Ellé. Les sites étant accessibles, 75 points peuvent être suivis en 3 jours contre 5 à 7 jours pour prospecter 50 points selon méthode UICN. Il y a plus de travail en amont des prospections car les sites les plus pertinents doivent être sélectionnés (pour l'Ellé, 62 ponts ont été sélectionnés sur 175 visités).

Deux approches ont été définies selon la situation de la Loutre sur les territoires concernés.

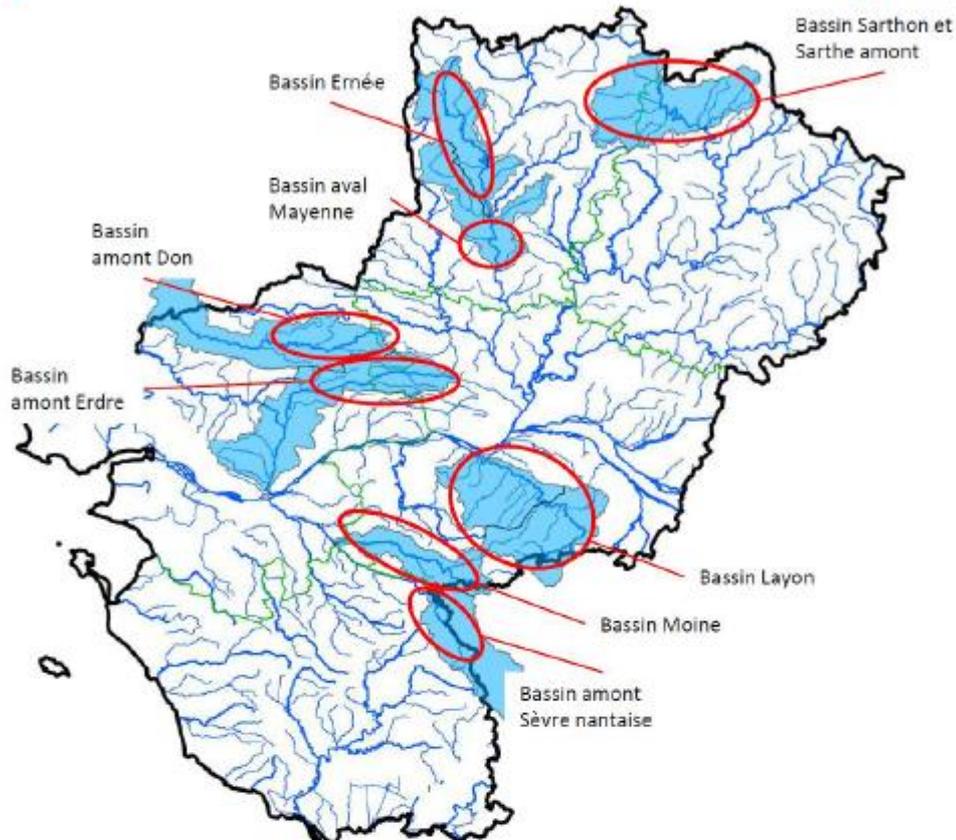
La méthode Chanin, ou du moins une adaptation, serait appliquée sur les bassins versants concernés par la recolonisation de l'espèce (cf. carte ci-dessous et en PJ). Il s'agit des bassins versants suivant :

- Partie amont de la vallée du Don (Loire-Atlantique)
- Partie amont de la vallée de l'Erdre (Loire-Atlantique + Maine-et-Loire)
- La Moine et partie amont de la Sèvre Nantaise (Vendée et Maine-et-Loire)
- l'ensemble du Layon (Maine-et-Loire)
- le Sarthon et la Sarthe amont (Sarthe et Mayenne)
- le bassin de l'Ernée (Mayenne)
- la partie aval du de la Mayenne en Mayenne

L'objectif est de suivre l'évolution et la dynamique des populations lutrines le plus précisément possible sur ces fronts de colonisation. Étant donné que la Loutre est rare dans ces secteurs, 2 passages seront réalisés par an (fin d'hiver et automne) pendant les 3 ans, plutôt qu'un seul préconisé par la méthode.

[À estimer et me renvoyer pour le 8 juillet](#)

Sans rentrer dans le détail de la méthode, merci à chaque structure concernée par un bassin versant d'estimer le temps nécessaire pour suivre 2 fois par an un nombre important de points. Pour rappel, il est estimé que 3 jours peuvent permettre de suivre 75 sites. Le travail en amont par bassin versant n'est pas à négliger et nous pourrions partir sur cette estimation : 1 jour pour le calage de la méthode (réunion de lancement du projet), 2 jours pour sélectionner les sites à suivre (carto + terrain). Globalement, 10 jours par BV pour la 1^{re} année puis 6 jours pour la 2^e année sont sans doute des estimations réalistes.



La méthode UICN serait appliquée dans les secteurs où la présence de la Loutre est à vérifier. Il s'agit notamment des deux données sarthoises, sur la Vègre et dans le bassin de l'Huisne. L'objectif sera de prospecter la maille concernée, voire 1 ou 2 en plus en amont et en aval, afin de préciser le statut de l'espèce. 4 points pour chacune des mailles seront visités chaque année pendant 3 ans. 2 mailles doivent pouvoir être prospectées sur 1 journée.

[À estimer et me renvoyer pour le 8 juillet](#)

Merci de m'indiquer les mailles que vous souhaiteriez prospecter ainsi qu'une estimation du temps de travail.

RÉDUIRE LA MORTALITÉ DUE AUX COLLISIONS AVEC DES VÉHICULES

Action centrale de la déclinaison régionale, l'objectif est de prioriser les ouvrages nécessitant un aménagement. Seul le travail amont (expertise) est concerné dans ce programme, les phases suivantes seront mise en œuvre localement par les opérateurs locaux selon les opportunités. Deux axes de travail sont privilégiés :

- identification des points noirs liés aux données de mortalité en Vendée et en Loire-Atlantique (à confirmer pour ce dernier) ;



- expertise et hiérarchisation des ouvrages selon leur dangerosité dans les bassins versants en cours de recolonisation (cf. liste de l'action précédente).

Dans le cas de l'expertise d'ouvrages, suite à une présentation de différentes approches (cf. ppt.), l'application du protocole du GMB paraît être une solution intéressante puisqu'elle propose un cadre qui permettra des comparaisons entre les résultats obtenus sur les différents bassins versants. D'autre part, elle permet de visiter un grand nombre d'ouvrages au cours d'une journée (une vingtaine). Compte tenu du niveau d'appréciation que nécessite l'évaluation de la franchissabilité de l'ouvrage, il apparaît indispensable que l'ensemble des acteurs du programme soit formé au cours d'une journée. Les modalités seront à définir mais l'intervention du GMB (Franck Simonnet) ainsi que d'autres experts (D. Montfort p. ex.) permettraient de se former sur ce type de méthode.

À estimer et me renvoyer pour le 8 juillet

Pour chaque bassin versant qui fera l'objet d'une expertise des ouvrages, merci de m'indiquer le nombre de jours nécessaires. Une estimation de base, transposable, pourrait être la suivante : 3 jours de terrain, 1 journée d'analyse des résultats (hiérarchisation) et 5 jours pour le rapport.

Concernant les points noirs, merci à la LPO Vendée de me fournir une estimation du nombre de jours à passer pour identifier ces secteurs et merci également au GMB de faire de même si ce type de travail s'avère possible sur le département.

CALENDRIER & MONTAGE DU PROGRAMME

Les financeurs sollicités seront la région (appel à projet biodiversité sur 3 ans) et l'agence de l'eau annuellement. Le calendrier est basé sur le dépôt de l'appel à projet qui est le 3 septembre 2013. Par conséquent, j'ai besoin des éléments chiffrés cités ci-dessus pour le 8 juillet afin d'établir un premier budget qui évoluera au cours du mois de juillet. Une fois finalisé, des devis vous seront demandés pour le dépôt du dossier auprès de la région.

Pour estimer ce budget, je vous transmettrai un fichier Excel dans lequel il faudra également indiquer votre coût journée. Ils nous aient paru raisonnables d'appliquer un coût journée de 350 € mais celui-ci n'a pas de caractère obligatoire.

Des conventions seront passées entre la LPO Sarthe (maître d'ouvrage) et les prestataires. Des paiements annuels seront réalisés. Compte tenu de l'avance de trésorerie nécessaire pour obtenir le solde annuel, il est possible que la LPO Sarthe ne puisse pas répercuter les acomptes auprès des prestataires.

Benoît Marchadour (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)